

Saint-Laurent se déclare « territoire municipal durable »

Saint-Laurent, le 9 janvier 2019 – Lors de la première séance générale de l'année tenue le 8 janvier 2019, le conseil de Saint-Laurent a déclaré l'arrondissement « territoire municipal durable ». Depuis 2004, Saint-Laurent s'est engagé dans un virage environnemental majeur. Cette déclaration s'appuie sur une nouvelle Politique de développement durable qui s'adresse aux citoyens, aux industries, aux commerces, aux institutions (ICI) et aux organismes ainsi qu'aux employés et aux partenaires municipaux de Saint-Laurent. Cette nouvelle politique remplace celle sur l'environnement déjà en place depuis 2012 et régulièrement révisée pour tenir compte des nouvelles réalités de l'arrondissement.

« Cette déclaration et cette nouvelle politique positionnent Saint-Laurent encore davantage comme un leader municipal en matière de développement durable, a commenté le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa. Pour mobiliser toute la communauté laurentienne autour de cette vision, un grand événement sera d'ailleurs organisé en octobre sur la sécurité et le climat. Depuis plusieurs années déjà, et encore plus ces derniers mois, l'urgence climatique s'est imposée comme priorité absolue dans le monde. Les citoyens sont prêts à se mobiliser comme en témoignent l'initiative du Pacte pour la transition ou le formidable succès de la 2^e édition du Festival zéro déchet de Montréal. À Saint-Laurent, nous agissons déjà avec les six plans locaux adoptés en 2017 qui répondent aux enjeux du développement durable. Désormais, en devenant territoire municipal durable, nous haussons encore d'un cran nos engagements et les actions concrètes qui en découlent! »

Plus précisément, dans le cadre de cette nouvelle politique, chaque membre de la collectivité laurentienne peut contribuer au développement durable de son milieu de vie par des actions relatives à 20 champs d'activités répartis en 6 grands axes :

- Lutte contre les changements climatiques
- Protection et augmentation de la biodiversité
- Pérennité des ressources
- Vitalité, sécurité et résilience des quartiers
- Développement socioculturel
- Économie verte, circulaire et solidaire

Pour chacun des 20 champs d'activités, l'arrondissement a identifié des liens utiles pour engager les ICI et les organismes à réaliser des actions concrètes en faveur du développement durable. [La déclaration](#), [la nouvelle politique](#) et [ces liens utiles](#) sont disponibles sur le site Internet de l'arrondissement à partir du bouton « Un territoire municipal durable » de la page d'accueil.

En résumé, l'administration laurentienne veut répondre aux besoins de ses citoyens qui souhaitent un espace de vie attrayant où ils sont fiers de vivre. Elle vise ainsi à procurer un environnement sain et sécuritaire, au cœur d'une économie dynamique et d'un patrimoine socioculturel accessible.

À propos du développement durable à Saint-Laurent

Depuis 2004, Saint-Laurent s'est doté d'une vision en matière de développement durable, transcrite dans des plans triennaux chaque fois plus ambitieux.

- En 2011, Saint-Laurent adopte un premier Plan local de développement durable 2011-2015, accompagné en 2012 d'un nouvel outil permettant de suivre ses performances en environnement : le Système de gestion environnementale (SGE).

- En 2013, une Politique environnementale est adoptée et l'arrondissement obtient la certification ISO 14001 en environnement pour son SGE, devenant ainsi la première instance municipale au Québec à répondre aux critères de cette norme internationale.
- En 2013 encore, l'arrondissement s'engage concrètement dans la lutte contre les changements climatiques en intégrant le programme Partenaire dans la protection du climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM).
- Toujours en 2013, trois bâtiments sont certifiés ISO 14001 : le Centre des loisirs, la Mairie et les Ateliers municipaux.
- En 2016, la Bibliothèque du Boisé et la Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent intègrent cette politique.
- En août 2017, l'arrondissement adopte un Plan local de développement durable pour la période allant de 2017 à 2020.
- En 2017 et 2018, l'aréna Raymond-Bourque et le Complexe sportif sont certifiés ISO 14001.
- En 2018, Saint-Laurent devient la première entité municipale de plus de 100 000 habitants à compléter la dernière étape du programme PPC qui lui a permis de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 21 % entre 1990 et 2017.

– 30 –

Source : Marc-Olivier Fritsch, chargé de communications
Direction d'arrondissement
Division des communications et des relations avec les citoyens
514 855-6000, poste 4342 / marc-olivier.fritsch@ville.montreal.qc.ca

Renseignements : Marc-Olivier Fritsch
Lignes médias : 438 368-3318 ou 514 825-6231